



---

**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Vingt-neuvième session**Genève, 29 juin-1<sup>er</sup> juillet 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-neuvième session****Additif****Liste des documents et annotations**

ST/SG/AC.10/C.4/57	Ordre du jour provisoire de la vingt-neuvième session
ST/SG/AC.10/C.4/57/Add.1	Liste des documents et annotations

**Documents de référence (secrétariat)**

ST/SG/AC.10/30/Rev.5	Système général harmonisé de classification et d'étiquetages des produits chimiques (SGH), cinquième édition révisée
ST/SG/AC.10/1/Rev.18	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, dix-huitième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.5 et Amend.1 et 2	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, cinquième édition révisée et amendements 1 et 2
ST/SG/AC.10/42 et Add.1-3	Rapport du Comité d'experts sur sa septième session
ST/SG/AC.10/C.3/92	Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa quarante-sixième session
ST/SG/AC.10/C.4/56	Rapport du Sous-Comité d'experts

GE.15-07935 (F) 300415 010515

**\*1507935\***

Merci de recycler



sur sa vingt-huitième session

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs**

**a) Travaux du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH**

ST/SG/AC.10/C.4/2015/6                      Classification SGH des explosifs (SAAMI)

Les participants aux travaux du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques qui ne participent pas habituellement aux travaux du Sous-Comité TMD sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci discute des dangers physiques en tant que centre de liaison SGH (voir ST/SG/AC.10/C.4/2, par. 43 b)). Lors de sa quarante-septième session, le Sous-Comité TMD abordera des questions relatives au SGH sous le point 10 de l'ordre du jour (voir ST/SG/AC.10/C.3/93 et Add.1 pour plus de détails).

Les explosifs et questions connexes seront examinés au titre du point 2 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité TMD devrait confier l'examen des documents soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au Groupe de travail des explosifs, qui devrait se réunir parallèlement à la session du Sous-Comité.

Les délégués du Sous-Comité SGH intéressés à participer aux travaux du Sous-Comité TMD sur ces questions doivent s'inscrire pour les deux sessions (Sous-Comités TMD et SGH).

**b) Critères de classification relatifs aux gaz inflammables**

Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session (ST/SG/AC.10/C.4/56, par. 14 et 15).

**c) Critères relatifs à la corrosivité**

[ST/SG/AC.10/C.4/2015/2](#)                      Proposition de révision du chapitre 2.8 du Règlement (Canada)                      type et questions de suivi

**d) Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH**

Le Sous-Comité souhaitera peut-être faire des observations relatives à la proposition de révision du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH, dans le cadre défini au paragraphe 6 du document INF.19 (28<sup>e</sup> session).

Documents de référence:

[ST/SG/AC.10/C.4/2014/8](#)                      (Secrétariat) Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH  
INF.5 et Add.1-5 (27<sup>e</sup> session)  
INF.19 (28<sup>e</sup> session)

Pour référence, se reporter également au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session ([ST/SG/AC.10/C.4/56](#), par. 72 et 73).

**e) Dangers d'explosion des poussières**

L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des dangers d'explosion des poussières depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session (ST/SG/AC.10/C.4/56, par. 31-34).

**f) Questions pratiques de classification**

L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session (ST/SG/AC.10/C.4/56, par. 26 et 27).

**g) Dangers par aspiration: critère de viscosité pour la classification des mélanges**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**h) Nanomatériaux**

L'expert de la France souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des nanomatériaux depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session (ST/SG/AC.10/C.4/56, par. 14 et 15).

**i) Travaux à mener conjointement avec le Sous-Comité TMD**

Le Sous-Comité voudra peut-être envisager de travailler conjointement avec le Sous-Comité TMD pendant une journée entière à ses deuxième et troisième sessions de la période biennale (décembre 2015 et juillet 2016), de manière à éviter la redondance des travaux sur des questions d'intérêt commun. Pour référence, se reporter au rapport du Comité sur sa septième session (ST/SG/AC.10/42, par. 16).

**j) Divers**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

**3. Questions relatives à la communication des dangers**

**a) Étiquetage des petits emballages**

[ST/SG/AC.10/C.4/2015/7](#)  
(CEFIC)

Étiquetage des petits emballages

**b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence**

L'expert du Royaume-Uni souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l'amélioration des annexes 1 à 3 depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session (ST/SG/AC.10/C.4/56, par. 46-48).

**c) Divers**

[ST/SG/AC.10/C.4/2015/1](#)

Ordre des informations devant figurer a minima sur les fiches de données de sécurité (tableau 1.5.2 du

(Secrétariat)	chapitre 1.5)
<a href="#">ST/SG/AC.10/C.4/2015/3</a> (DGAC)	Interdiction lors du transport d'utiliser des pictogrammes SGH non liés aux transports lorsque ceux-ci ne font pas partie d'une étiquette SGH complète
<a href="#">ST/SG/AC.10/C.4/2015/4</a> (DGAC)	Étiquettes SGH utilisées pour le transport sur des emballages combinés contenant des marchandises diverses non visées par les règlements de transport des marchandises dangereuses
<a href="#">ST/SG/AC.10/C.4/2015/5</a> (Suède)	Application du conseil de prudence P502 aux explosifs

#### 4. Mise en œuvre du SGH

##### a) **Élaboration d'une liste des produits chimiques classés conformément au SGH**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-huitième session ([ST/SG/AC.10/C.4/56](#), par. 50-53).

##### b) **Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre**

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

##### c) **Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

##### d) **Divers**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

#### 5. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

#### 6. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs activités ou projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

## **7. Questions diverses**

Aucun document n'avait été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

## **8. Adoption du rapport**

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport de sa vingt-neuvième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---